

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0041444

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	536	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	32890
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. :		Total des frais engagés : Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	/	/	
Nom et prénom du malade :			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
Affection longue durée ou chronique : <input type="checkbox"/> ALD <input type="checkbox"/> ALC Pathologie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- N° 000684

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	0536	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	MA
Nom & Prénom :		TAZOUT LOUSSAINÉ	
Date de naissance :		21/01/1946	
Adresse :		HAJ JARA 1 Rue 21 Novembre CASA	
Tél. :		0662 277249	Total des frais engagés : 2555,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	DOCTEUR FIDEL BOUSSAIRI Oncologue - Radiothérapeute Ryad Oncologia Clinic 15, Allée du Persée Q. des Hôpitaux Casa Tél: 0522 86 27 00/86 25 51 Fax: 0522 86 25 56 Dpt: 09 06 07 22		
Date de consultation :	03/10/2012	Nom et prénom du malade :	TAZOUT LOUSSAINÉ
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	maladie prostate		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie : prostate
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Docteur HASSAN BOUSSAINI
 Oncologue - Radiothérapeute
 Ryad Oncologie Clinic
 15, Allée du Persée Q. des Hôpitaux Casa
 Tél: 0522.86.27.00/86.25.51 Fax: 0522.86.25.56
 INP : 091049072

Docteur HASSAN BOUSSAINI
 Oncologue - Radiothérapeute
 Ryad Oncologie Clinic
 15, Allée du Persée Q. des Hôpitaux Casa
 Fax: 0522.86.25.56

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien

Date

Montant de la Facture

HARAKAT AL KHILA

91, Avenue Lakhnaoui el Maârif - Casablanca
 Tél: 0522.50.40.82
 MEDICALATION 679, Bd Al Mârif - Casablanca
 0522.85.88
 0522.92.41

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

031 Nov 2022 B 1520 + 8t 0061,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des Soins

Nombre

AM	PC	IM	IV
----	----	----	----

Montant détaillé des Honoraires

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]
 Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Pr. A. Acharki

Onco-Radiothérapeute

200225104448HA



06 octobre 2022

Dr. O. Alami

Onco-Radiothérapeute

Dr. H. El Boussairi

Onco-Radiothérapeute

Pr. A. Benider

Onco-Radiothérapeute

TPA: Mardi AM / Vendredi AM

Pr. S. Sahraoui

Onco-Radiothérapeute

TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Pr. N. Tawfiq

Onco-Radiothérapeute

TPA: Lundi AM / Mercredi AM

Pr. N. Benchakroun

Onco-Radiothérapeute

TPA: Mardi AM / Jeudi AM

Pr. Z. Bouchbika

Onco-Radiothérapeute

TPA: Lundi AM / Jeudi AM

Dr. S. Mouafik

Onco-Radiothérapeute

Dr. C. Lahmamssi

Onco-Radiothérapeute

Dr. A. Iraqi

Onco-Radiothérapeute

Mr. TAZOUT Lahoussine

1/ SPECTRUM 500 MG

1CPx2/J/8J



2/ NABYOL FORTE 100MG

-2CPx2/J

PHARMACIE EL BOUSSAIRI
91, Avenue Lakhaba
Hay el Inara I - Casablanca
Tél.: 05 22 50 14 82

Dr. H. El Boussairi
Oncologue - Radiothérapeute
Ryad Oncologia Clinic
15, Allée du Persée Q. des Hôpitaux Casa
Tél: 0522 86 27 00/86 25 31 Fax: 0522 86 25 56
INP : 091049072

pe
ia Clinic



مصحة
الرياض للأنكلوجيا

٠٦-٧٥-٢٢

M R. Tazout Lahcen

62.50

libestás

62.50

220424
02 2025
62.50

LCP x 88

62.50

Dr. HASSAN AL-SOOSAIREY
Chiropractor - Physiotherapist - Acupuncturist
Riyadh - Jeddah - Dammam - Al-Khobar - Clinic
T: 011-9528111 - 011-9528112 - 011-9528113
F: 011-9528114 - 011-9528115 - 011-9528116
E: info@al-rayyan-neurology.com
W: www.al-rayyan-neurology.com

PHARMACEUTICAL
LARMECE SANTIA
91, Avenue Lekhla
Casablanca
Moulay El Hassan
Tel.: 0522-504682



Date : 03/10/2022

BILAN BIOLOGIQUE

Nom et Prénom : *El Azaiez Sabrina*

Service :

HDJ Consult-Urg Hospit Réa Hémato

- NFS - Pq
- Groupage - Rh
- RAI
- TP – TCK
- INR
- Fibrinogène
- D-Dimeres
- Ferritine
- CRP
- VS
- PCT
- Ionogramme
- Urée – Crétat.
- Glycémie

- Hémog. Glyquée
- Calcémie
- ASAT – ALAT
- BC – BN – BT
- Gamma GT
- PAL
- Cholestérol
- LDL, HDL
- Triglycérides
- Vitamine D
- TSH
- LDH
- Lipasémie
- Amylasémie
- Troponine
- Pro-BNP
- Cortisolémie 8h
- βHCG
- αFP
- ACE
- CA 125
- CA19-9
- CA 15-3
- PSAT
- ECBU
- Hémoculture
- Copro-parasito des selles

Autres :

Signature et cachet du Médecin



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 3 octobre 2022

Monsieur TAZOUT LHOUSSINE

FACTURE N° 172972

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Calcium -----	B	30	
Glycémie -----	B	30	
Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	
Cholestérol total -----	B	30	
Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	
Gamma -G.T. -----	B	50	
Phosphatases alcalines -----	B	50	
Vitamine D -----	B	450	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	
PSAus total -----	B	300	
Cytobactériologie des urines -----	B	90	Total : B 1520

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER 2 061,80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Mille Soixante et Un Dirhams et Quatre vingt Centimes

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, Bd Al Qods 20460 Casablanca
Tél. : 05 22 52 83 88
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biogiste
at de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 03/10/22

Prélèvement effectué à 08:50

Edition du : 04/10/22

Monsieur TAZOUT LHOUSSINE

Docteur HIND EL BOUSSAIRI

Réf. : 22J80

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

Normales (Homme Adulte)

25/12/21

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	3,97	*	M/mm ³	4,5 - 5,55	3,69
Hémoglobine -----:	11,6	*	g/100 ml	14 - 17	10,6
Hématocrite -----:	35	*	%	40 - 50	31
- V.G.M. -----:	88		μ^3	80 - 95	84
- T.C.M.H. -----:	29		pg	28 - 32	29
- C.C.M.H. -----:	33		g/100 ml	30 - 35	34

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----: 4 300 /mm³ 4000 - 10000 8590
Formule leucocytaire

Polymers 2019, 11, 163

Polynucléaires Neutrophiles -----:	58,5	%	50 - 70	74,5
Soit :	1 647	/mm ³	2000 - 7500	6382
Polynucléaires Eosinophiles -----:	5,8	* %	1 - 3	1,4
Soit :	249	/mm ³	40 - 300	120
Polynucléaires Basophiles -----:	0,5	%	< 1	0,2
Soit :	22	/mm ³	< 100	17
Lymphocytes -----:	44,2	* %	20 - 40	15,3
Soit :	1 901	/mm ³	1500 - 4000	1314
Monocytes -----:	11,2	%	1 - 14	8,8
Soit :	482	/mm ³	40 - 1000	756

PLAQUETTES

Résultat -----: 178 000 /mm³ 150000 - 400000 253000



Dr Yahya BENGALEM

Pharmacien Biogiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biogiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 03/10/22

Prélèvement effectué à 08:50

Edition du : 04/10/22

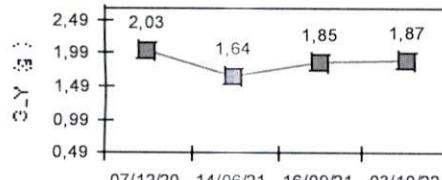
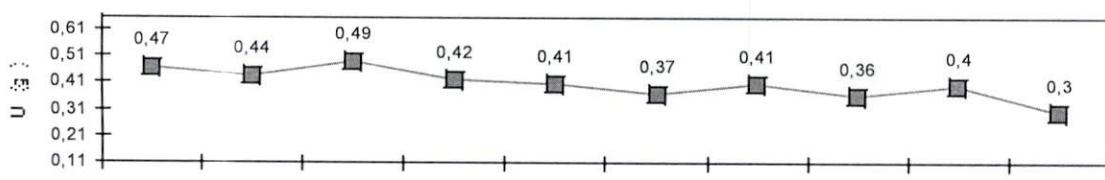
Monsieur TAZOUT LHOUSSINE

Docteur HIND EL BOUSSAIRI

Réf. : 22J80

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas Roche C-311)

		Normales	Antériorités
Calcium.	-----:	89,30 mg/l	<u>07/12/20</u> 86 - 107 88,10
Glycémie à jeûn	-----: Soit :	1,87 * g/l 10,4 mmol/l	<u>16/09/21</u> 0,7 - 1,1 3,88 - 6,11 1,85 10,3
			
	Dates d'antériorités		
Urée	-----: Soit :	0,30 g/l 5 mmol/l	<u>25/12/21</u> 0,15 - 0,5 2,5 - 8,34 0,40 6,67
			
	Dates d'antériorités		



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Page : 3/8

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 03/10/22

Prélèvement effectué à 08:50

Edition du : 04/10/22

Monsieur TAZOUT LHOUSSINE

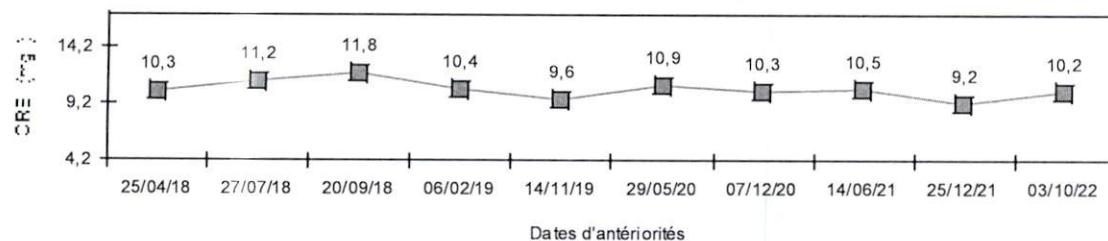
Docteur HIND EL BOUSSAIRI

Réf. : 22J80

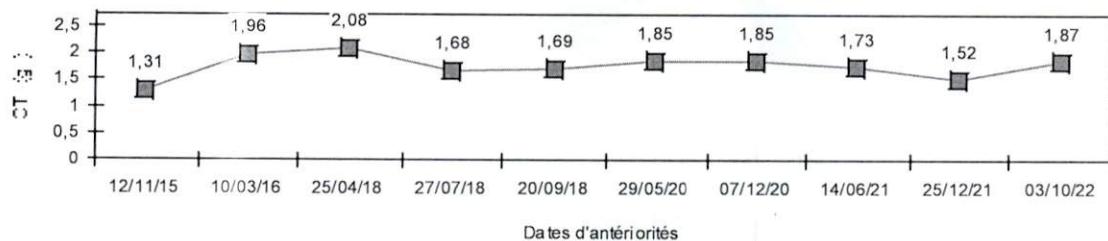
Compte Rendu d'Analyses

Normales	Antériorités
6 - 13	9,2
53 - 115	81

Créatinine ----- : 10,2 mg/l
 Soit : 90 µmol/l



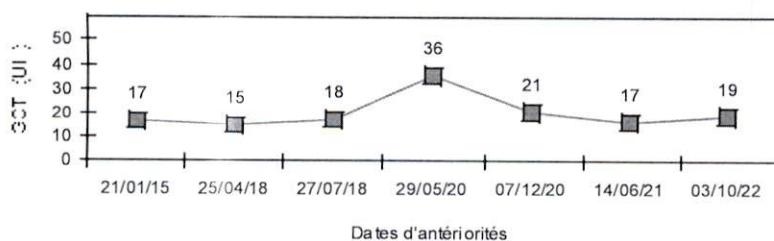
Cholesterol total----- : 1,87 g/l
 Soit : 4,82 mmol/l



Transaminases - SGOT / ASAT ----- : 19 UI/l

14/06/21

< 45 17



679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Page : 4/8

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 03/10/22

Prélèvement effectué à 08:50

Edition du : 04/10/22

Monsieur TAZOUT LHOUSSINE

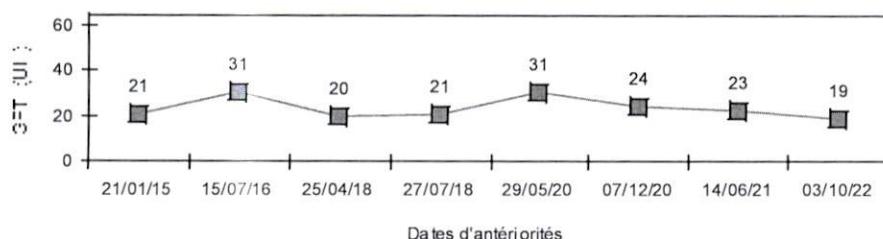
Docteur HIND EL BOUSSAIRI

Réf. : 22J80

Compte Rendu d'Analyses

Normales	Antériorités
----------	--------------

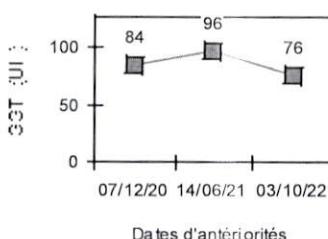
Transaminases - SGPT / ALAT ----- : 19 UI/l < 49 23



Gamma G.T. ----- : 76 * UI/l < 55 96

Variations physiologiques :

- Prise de médicaments (+20 à 100 %)
- Anticonvulsivants (+20 à 300 %)
- Anticancéreux (+150 %)
- Antidépresseurs (+ 100 %)
- Contraceptifs oraux (+ 25 %)



Dates d'antériorités

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 03/10/22

Prélèvement effectué à 08:50

Edition du : 04/10/22

Monsieur TAZOUT LHOUSSINE

Docteur HIND EL BOUSSAIRI

Réf. : 22J80

Compte Rendu d'Analyses

Normales Antériorités

Phosphatasases Alcalines ----- : 92 UI/l

93

Adulte:

Homme : 40 - 130 U/L

Femme : 35 - 105 U/L

Enfant:

1 jour : < 250 U/L

2 à 5 jours : < 231 U/L

6 jours à 6 mois : < 449 U/L

7 mois à 1 an : < 462 U/L

1 à 3 ans : < 281 U/L

4 à 6 ans : < 269 U/L

7 à 12 ans : < 300 U/L

VITAMINES

Vitamine D2/D3 (25 - Hydroxy) ----- : 30 * microg/l > 30 33
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

Interprétation :

Valeurs souhaitables : > 30 µg/l

Insuffisance : 10 à 30 µg/l

Carence : < 10 µg/l

Toxicité : > 100 µg/l



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 03/10/22

Prélèvement effectué à 08:50

Edition du : 04/10/22

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Monsieur TAZOUT LHOUSSINE

Docteur HIND EL BOUSSAIRI

Réf. : 22J80

Compte Rendu d'Analyses

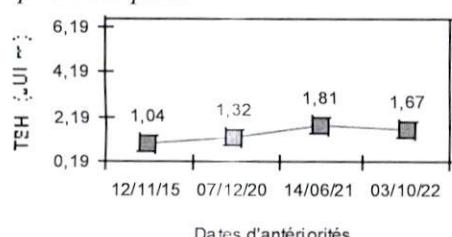
HORMONOLOGIE

	Normales	Antériorités
T S H us-----: (Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)	1,67 µUI/ml	0,27 - 5 1,81

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.

Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.

Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.



Dates d'antériorités



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 03/10/22

Prélèvement effectué à 08:50

Edition du : 04/10/22

Monsieur TAZOUT LHOUSSINE

Docteur HIND EL BOUSSAIRI

Réf. : 22J80

Compte Rendu d'Analyses

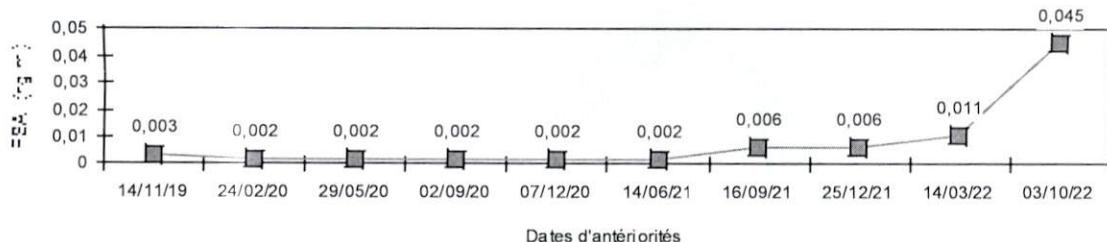
M A R Q U E U R S

Normales Antériorités

P.S.A. us Total ----- : 0,045 ng/ml 14/03/22
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411) 0,011

Interprétation

< 40ans	:	< 1,4
40 à 50 ans	:	< 2,0
50 à 60 ans	:	< 3,1
60 à 70 ans	:	< 4,1
> 70 ans	:	< 4,4





Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 03/10/22

Prélèvement effectué à 08:50

Edition du : 04/10/22

Monsieur TAZOUT LHOUSSINE

Docteur HIND EL BOUSSAIRI

Réf. : 22J80

Compte Rendu d'Analyses

EXAMENS MICROBIOLOGIQUES

EXAMEN CYTO-BACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN DIRECT

21/07/18

Aspect des urines -----:	Clair.			
Leucocytes ----- :	<1000 /ml	< 10000	2000	
Hématies ----- :	<1000 /ml	< 1000	<1000	
Cellules épithéliales ----- :	Absence.			
Cristaux ----- :	Absence.			
Cylindres ----- :	Absence.			
Germes ----- :	Rares.			

CULTURE

Numération des germes ----- :	0
Culture sur milieux usuels ----- :	Stérile.

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca
Tél. : 05 22 52 83 88
Fax : 05 22 21 92 41